

les
amis



du
MUSÉE
D'ART et
D'INDUSTRIE
de Saint-Étienne

LE BULLETIN DES AMIS

Septembre 2023

N° 33



L'invité des Amis : Jacques Plaine

P.10





Nicolas Faure

Président des Amis
du Musée d'Art et
d'Industrie

BIENTÔT, UN ARTISTE PHOTOGRAPHE EN RÉSIDENCE

Le conseil d'administration de notre association a répondu favorablement à la demande de Marie-Caroline Janand, directrice du pôle muséal de « porter » une résidence d'artiste photographe fin 2023 / début 2024 en vue de l'exposition de 2026. Cette exposition purement photographique se tiendra sur la représentation de la ville de Saint-Étienne et alentours dans la photographie depuis la fin du dix-neuvième siècle.

En parallèle, une autre résidence d'artiste photographe sera portée par L'Assaut de la menuiserie, lieu d'art contemporain présidé par Martine Dancer et dirigé par Vincent Gobber.

Les photographes, par la rencontre d'acteurs du monde industriel de la région stéphanoise, effectueront un travail ethnographique et artistique sur l'industrie d'aujourd'hui à Saint-Étienne.

Les artistes seront immergés dans des entreprises industrielles qu'ils ne connaissent pas. La résidence se déroulera en 3 phases :

Une phase d'immersion : rencontre et échanges avec les salariés et dirigeants, et acteurs du territoire. (entreprises, UIMM, autres clubs d'entreprises...)

Une phase de production : le photographe ne répond pas à un cahier des charges de l'entreprise souhaitant mettre en valeur sa production, mais définit lui-même ce qui participe à la culture industrielle locale : le rapport homme-machine, les lieux et espaces de travail, le rapport avec la matière, etc. Au-delà, photographier la manière dont les évolutions techniques impactent le rapport au travail.

Une phase de restitution : par des expositions tant au MAI qu'à L'Assaut de la menuiserie et par des acquisitions venant renforcer le fond photographique du MAI. L'objectif est de conserver la mémoire de lieux de production, des acteurs et gestes lui étant associés.

Pour ces résidences, un conseil scientifique a été constitué de Martine Dancer, commissaire de l'exposition, et présidente de L'Assaut de la menuiserie, de Marie-Caroline Janand, Directrice du pôle muséal

de Saint-Étienne, de Vincent Gobber, Directeur de L'Assaut de la Menuiserie, de Gaëlle Rivière, chargée des collections photographiques et du patrimoine immatériel du MAI et de moi-même.

Pour la résidence portée par les Amis du MAI, nous avons retenu Julien Guinand. Nous avons souhaité que ce soit le secteur de la menuiserie qui bénéficie du regard de l'artiste photographe, car le fond photo du MAI manque cruellement de ce qui constitue l'essentiel de la vie industrielle stéphanoise d'aujourd'hui.



Julien Guinand, Vincent Gobber, Martine Dancer,
Gaëlle Rivière, Nicolas Faure, Yves Jeanpierre

Nous sommes en recherche d'entreprises pour accueillir Julien Guinand afin qu'il puisse se mettre au travail dès cette fin d'année 2023.

JULIEN GUINAND

Né en 1975.
Vit et travaille à Lyon.

Diplômé en 2000 de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles, il est enseignant à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

Son travail, présent dans plusieurs grandes collections publiques et privées comme le FNAC, le FRAC Auvergne, ou encore la Fondation Hermès, a fait l'objet de nombreuses citations dans plusieurs publications.

Julien Guinand approfondit un travail photographique documentaire et expérimental tourné vers le territoire, dans des lieux où se joue une histoire sociale et environnementale. Il porte son regard principalement sur les espaces et les paysages marqués par l'activité humaine.



“ Des événements pour accompagner la réouverture des salles rubans

Marie-Caroline Janand
Directrice du pôle muséal
Musée d'Art et d'Industrie et
Couriot-Musée de la Mine

Après plusieurs mois de fermeture au public, le parcours rubans réouvre le 23 novembre. Nous

avons déjà parlé dans ces pages des nouveautés, de la place des objets d'art et des peintures ainsi que des manipulations que le public pourra découvrir.

Deux temps forts sont prévus pour accompagner cet événement :

Le partenariat avec la maison Neyret

La réouverture du parcours rubans est l'occasion de mettre en évidence les partenariats avec les maisons rubanières du territoire. Toutes les maisons sollicitées ont répondu à nos demandes d'échantillons, de planches tendances et autres métrages afin de mettre en valeur la production contemporaine des industries du territoire.

Un partenariat spécifique a été noué avec la maison Neyret, matérialisé dans une convention. Il est né d'une rencontre entre les équipes du musée et celles de Neyret. L'entreprise ayant versé ses archives au musée, c'est tout naturellement qu'elle se tourne vers l'institution pour faire des recherches autour de ses 200 ans d'activité. De temps de travail en ren-

contres informelles, un partenariat s'est noué avec deux objectifs.

La maison Neyret avait donné au musée dans les années 1990 un métier à tisser des images. Cette mécanique devait servir aux démonstrations et se trouve exposée dans la salle des métiers. Malheureusement, elle ne fonctionne plus depuis des années, notamment parce qu'elle était montée en soie et que ce matériau nécessite une hygrométrie contrôlée pour être tissé.

Le premier objectif du partenariat porte sur la remise en fonctionnement de ce métier, avec pour acteurs Sylvain Besson, chargé des collections textiles, Damian Fourt, chargé de l'entretien et des démonstrations de métiers au musée, de Jean et Pierre Tisseur et de Jean Tardy passementiers bénévoles au musée ainsi que de salariés de chez Neyret. Nous ne saurons qu'en novembre si les solutions proposées sont les bonnes, mais, même si cela n'aboutit pas, les échanges techniques et les liens avec la maison Neyret se trouvent renforcés.

Ce sont ces liens entre une institution muséale et une industrie que montrera **l'exposition flash Maison Neyret qui fête ses 200 ans d'existence en 2023**. C'est le second volet de ce partenariat. Avec cette proposition, le musée inaugure un nouveau format d'exposition, sur un temps plus court et dans des espaces moins vastes que les expositions temporaires annuelles. Un focus bienvenu dans cette programmation autour de la collection textile.

Croisements textiles-punctuations artistiques

Autre coup de projecteur, toujours sur le textile, mais cette fois vers la création artistique.

Ces dernières années les artistes s'approprient le matériau textile. Le musée a ainsi proposé au public la rencontre avec plusieurs artistes du textile comme Rébecca Plisson



Métier à tisser les rubans avec 2 mécaniques Vincenzi (détail)
FRESSINET J.-H., vers 1875-1900

Droits : 90.27.2, collection du musée d'art et d'industrie de la ville de Saint-Étienne, photo MAI

et l'exposition « Mon beau pansement », fruit de son travail au CHU en parallèle des Rubans de l'intime (*voir bulletin des Amis n° 30*) ou l'installation de Delphine Ciavaldini dans le grand escalier, programmée par le Creux de l'Enfer pendant la dernière Biennale internationale Design.

La réouverture du parcours rubans est l'occasion de renouveler ces rencontres entre la création contemporaine, le textile, le musée et le public. Un artiste, une œuvre, une matière, dans un accrochage conçu comme autant de ponctuations dans les espaces de circulation du musée.

Ces temps forts ne durent que deux mois, du 23 novembre 2023 au 29 janvier 2024. N'attendez pas !



Installation (détail)
Delphine CIAVALDINI, 2022
Droits : J. Abou. Ville de Saint-Étienne

La maison de la Passementerie de Jonzieux a fêté ses 50 ans

En présence de nombreux élus de Jonzieux et du Parc du Pilat, la population était invitée le 6 mai dernier à fêter les 50 ans de l'ouverture de ce joli musée tenu par l'association présidée par André Vialla, ancien passementier.

On y trouve :

- Au rez-de-chaussée, l'appartement du passementier et ses meubles d'époque moitié du 19^e siècle.
- Une deuxième salle, renfermant de nombreuses collections de rubans tissés sur le village depuis 1660, ainsi qu'un coin vidéo pour savourer le film exclusif « *Une vie de passementier* ».
- A l'étage, un métier à rubans JACQUARD tout en bois de noyer, datant lui aussi de la moitié du 19^e siècle, fonctionne à chaque visite.

Des passementiers avec plusieurs années d'expérience assurent les commentaires.

Jonzieux, village du Haut Pilat, a vécu pendant 2 siècles de la Passementerie. Une entreprise de Passementerie, Michel Sahuc, est encore en activité et tisse de très belles passementeries essentiellement pour le marché américain. Dirigée depuis 2013 par Arnaud Sahuc, la société a été reconnue en 2018 Entreprise du Patrimoine Vivant (Label EPV).



La maison de la passementerie de Jonzieux.
Copyright Pilat Tourisme



J'ai rencontré pour vous...

Les métiers du musée

***Gaëlle Rivière
Chargée des collections
photographiques
et du patrimoine immatériel***

- ***Vous êtes arrivée début 2020 au pôle muséal de Saint-Étienne comme chargée des collections photographiques et du patrimoine immatériel. Pouvez-vous vous présenter ?***

Je m'appelle Gaëlle Rivière, je suis archiviste de métier ; j'ai une maîtrise d'histoire et un master 2 en Archivistique. J'ai été responsable d'un service archive pendant 13 ans. Lorsque j'ai vu l'offre d'emploi de chargé des collections photographiques et du patrimoine immatériel pour le pôle Muséal « Musée de la Mine et Musée d'Art et d'Industrie », je me suis dit que ce serait intéressant pour moi de voir comment étaient gérés les collections et les fonds documentaires dans un musée.

Le fait que ce soit la collection photographique m'a peut-être permis de passer plus facilement en musée puisque la photographie peut être considérée comme un « objet frontière » : selon les photographies (procédé, date, sujet), il peut tantôt s'agir d'un document ou d'une archive, tantôt d'une œuvre d'art. Il y a toute une question passionnante autour du statut de la photographie.

- ***Est-ce que vous pourriez m'en dire davantage sur vos missions et attributions principales ?***

Comme les autres chargés de collection du service scientifique du pôle muséal, je suis chargée de faire un état des lieux de tous ces fonds, de les traiter, de les conserver, de les enrichir, c'est-à-dire de procéder à l'acquisition de nouvelles photographies, de veiller à leur bonne conservation, de monter, le cas échéant, des dossiers de restauration. Mes premières années ont été consacrées à faire l'état des lieux des fonds photographiques, à les organiser, à voir si l'on accordait à ces pièces le statut de document ou s'il faudrait leur mettre un numéro d'inventaire.

Dans le cadre de ces missions, on peut être amené à intervenir pour les expositions temporaires en tant que commissaire scientifique de l'exposition. En 2026



l'exposition temporaire portera sur la représentation de la ville de Saint-Étienne et alentours dans la photographie depuis la fin du dix-neuvième siècle. Avec la Direction, on a décidé de mettre en place un conseil scientifique pour nous aider à réfléchir à toutes ces questions de l'évolution de la représentation de la ville, de l'architecture industrielle, du travail dans la ville à travers la photographie. La photographie est très présente à Saint-Étienne depuis longtemps.

En 2020, on a lancé un marché de numérisation pour avoir une sauvegarde numérique des photographies, et ensuite pour pouvoir les consulter en ligne. Sur ces missions de numérisation des fonds, je travaille en lien avec le chargé de l'iconothèque, Christophe Villemagne, qui a une très bonne connaissance des fonds des musées numérisés depuis une vingtaine d'années.

- ***Justement, les fonds photographiques, de quoi sont-ils constitués ?***

Ces fonds sont souvent liés aux trois collections du musée d'art et d'industrie et plus largement à l'activité industrielle de la Ville.

« Des fonds photographiques riches de l'histoire industrielle »

On va par exemple avoir des photos d'ateliers d'armurier, de graveurs. On va avoir des photos de l'industrie rubanière, d'anciens ateliers de passementiers, des industries du cycle qui ont disparu aujourd'hui, mais aussi des magasins. Je pense notamment à Manufrance.

Dans le cas des fonds de photographies industrielles, les industriels locaux passaient commande à des photographes, certains de Saint-Étienne pour avoir des prises de vue de leurs locaux et de leurs productions pour valoriser leur savoir-faire. On a ainsi un volume important de photos datant de la première moitié du XX^e Siècle, correspondant à l'émergence puis à la généralisation de la photographie industrielle, dans l'histoire du médium.

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que, en avançant dans le temps on a regardé ces photographies avec un autre œil ; par exemple, la photographie d'architecture industrielle, selon les cadrages, selon la lumière, la valorisation des lignes et formes de la structure par le photographe rend la composition très esthétique.

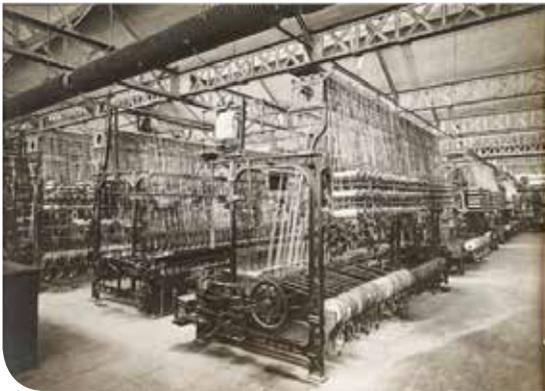


Photo J.B Lassablière, métier à tisser les rubans, 1900

On conserve aussi des œuvres photo du XIX^e et du XX^e siècle, de grands photographes comme François Cheri-Rousseau, du studio Cadé, de J.B. Lassablière qui ont été acquises par le Musée ou provenant du Musée du vieux Saint-Étienne et qui portent d'ores et déjà un numéro d'inventaire. On a également la chance de conserver, dans les fonds du Musée de la Mine, des œuvres de Félix Thiollier, photographe majeur de l'histoire de la photographie.

• **Comment faire pour que le grand public se saisisse de ces collections ?**

Personnellement, je trouve que l'intérêt de la photographie, c'est de pouvoir exposer des originaux, de montrer le plus de pièces possible et le moins de fac-similés. L'exposition temporaire de 2026 va permettre à la collection photo de passer de l'ombre à la lumière. Ce sera une exposition purement photographique. L'idée c'est que l'on puisse à travers cette exposition réfléchir à comment est-ce qu'on a représenté la ville dès l'apparition de la photographie à Saint-Étienne, comment est-ce que les photographes ont choisi de représenter ses habitants, ses industries, ses pro-

ductions. Ce sera l'occasion de sortir les collections photographiques de leurs boîtes, de leurs réserves et de les montrer au public.

Nous conservons dans les réserves des deux musées, des fonds qui représentent l'activité du territoire, qu'elle soit professionnelle ou particulière. C'est un biais par lequel les Stéphanois, mais pas seulement, pourront se reconnaître et se saisir du caractère industriel de ce territoire. Le conseil scientifique a été très agréablement surpris par l'ampleur des documents et par leur qualité : on a vraiment de très belles choses.

Dans le cadre de cette exposition de 2026, vont également avoir lieu des résidences d'artistes photographes.

• **En quoi vont consister ces résidences d'artistes photographiques ?**

En plus des deux résidences prévues : l'une en 2023 / 2024, portée par votre association, sur l'industrie, et l'autre portée par L'Assaut de la Menuiserie, (voir article page 2) le MAI va également porter une résidence d'artiste photographe en 2024 / 2025. L'idée c'est d'avoir une production photo qui pourrait éventuellement compléter nos fonds. Actuellement, le Pôle Muséal a un marché purement documentaire avec un photographe qui fait de la photo documentaire de nos objets de collection. Il s'agit de photographie de commande, cadrée administrativement.

L'idée de ces résidences photographiques, c'est de renouveler la question du reportage ethnographique par la photo et voir quel est l'œil de l'artiste-photographe aujourd'hui sur la représentation de la ville. L'objectif est de faire entrer dans les fonds du musée cet aspect contemporain de la photographie. Cette vision artistique, créative et subjective autour de l'industrie locale pourrait apporter une autre dimension à nos collections. On ne sait pas encore si on achètera des œuvres issues de ces résidences. Mais de toute manière, il y aura des productions photos numériques, on verra ce qu'on pourra faire.

« Rendre visible le secteur de la mécanique »

On aimerait que ces résidences aillent sur d'autres domaines industriels que la rubanerie ou l'arme. Comme la mécanique. D'aller voir comment se passe le travail aujourd'hui dans ces entreprises de la mécanique, comment il a évolué avec la robotisation, quels sont les liens avec l'histoire de la Ville et rendre visible ce secteur qui constitue le principal secteur d'activité de la Ville aujourd'hui, et qui n'est

pas tellement représenté en tant que tel dans nos 2 musées.

• **Au-delà de la conservation photo que désigne le terme patrimoine immatériel ?**

Le patrimoine immatériel désigne tout ce qui est lié aux traditions, aux savoir-faire d'un territoire et de ces pratiques collectés sur des supports papier, audios et audiovisuels. On a beaucoup de témoignages qui datent des années 80/90, notamment sur les passementiers qui ont été réalisés par l'ancienne conservatrice du MAI Nadine Besse et votre association des Amis du Musée. L'idée est de conserver cette mémoire. On a également des interviews de mineurs, grâce à la collecte des Amis du Musée de la Mine, entre autres.

« Conserver et transmettre la mémoire industrielle »

Ce travail se poursuit encore, notamment sur la passementerie puisque récemment il y a eu un travail de « captation, transmission et innovation autour du savoir-faire rubanier » avec le Parc naturel régional du Pilat, qui, à travers la création d'un Conservatoire des savoir-faire rares, a mis à disposition des outils aidant à la captation de ce patrimoine. En effet, grâce à la photo et à la vidéo, l'ensemble des gestes du passementier devant son métier à tisser a pu être décortiqué afin d'en garder la mémoire, mais aussi de pouvoir transmettre ce savoir-faire. On est pleinement dans la conservation et la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. Du savoir-faire industriel, quel qu'il soit.

On a également tout un fond de chansons.*

• **Comment faites-vous pour développer ce fonds ?**

Pour cela il faut se baser sur le Projet Scientifique et Culturel de Marie-Caroline Janand. Il faut qu'il y ait pour une photographie un lien établi avec le territoire, avec la production industrielle locale : par exemple, si on trouve une photo de mode aux enchères, avec un ruban très particulier, il faut que le ruban soit issu du territoire.

N'étant pas un musée de la photographie, les dimensions esthétique et



d'auteur, finalement sont moins cruciales. Mais après, si l'on se trouve en présence d'une photographie avec des qualités artistiques indéniables ou d'un photographe stéphanois on se positionne pour l'acquérir.

La dernière acquisition qu'on a faite est un lot de plaques de verre datant des années 1920 pour le Musée de la Mine. C'est l'association des Amis du Musée de la Mine qui l'a acheté et nous en a fait don.

• **En ce qui concerne le Musée de la Mine, comment est-ce que vous faites pour connecter ces deux institutions et alterner entre les deux ?**

Les collections sont conservées sur le même site. Ce sont deux fonds qui se ressemblent sur la partie enquête de terrain, ethnographique. Les sites miniers en fin d'activité ont été beaucoup photographiés. L'association des amis de la mine ainsi que les agents du Musée ont fait un gros travail de la collecte de la mémoire des mineurs. Donc on retrouve ces reportages ethnographiques d'un côté comme de l'autre. Mais après, nous sommes en présence de fonds différents, puisqu'ils ont pour sujet des industries et productions différentes.

« Des photographies en lien avec le territoire »

Le dénominateur commun lors de cette expo 2026, c'est qu'on est sur la représentation du territoire industriel dans la photographie et pour le coup, nous pouvons prendre en compte tout le fond photographique des Houillères du bassin de la Loire. Il y avait, en effet, des photographes qui travaillaient directement pour les Houillères ou qui étaient spécialisés dans la photo industrielle et auxquels les Houillères passaient commande. Nous conservons ainsi de très belles vues des sites miniers du bassin de la Loire, allant de paysages, aux installations, en passant par la représentation des mineurs eux-mêmes.

Merci beaucoup, Gaëlle Rivière, de nous avoir fait découvrir cette nouvelle fonction de chargée des collections photographiques et du patrimoine immatériel au sein de nos deux musées.

Interview réalisé par Mathéo Larzat

* Roland Roche a collecté beaucoup de poésies ou chansons et a réalisé avec Max Rivière plusieurs enregistrements de la chanson stéphanoise, dont un CD sur la chanson de Passementiers.



Collections**Acquisitions pour le musée**

Très belle affiche de la marque OMEGA, pleine de charme et d'élégance



L'ancêtre de l'ingénieux Solex !

Le cyclotracteur est un groupe moteur 4 temps amovible qui s'adaptait sur un vélo. Il pesait 13 kg, se montait et se démontait en quelques minutes. Le groupe propulseur était positionné sur la roue avant par un galet à friction.

Et tranquille enfin...

C'est avec un **CYCLOTRACTEUR**

moteur amovible pour cycles

qu'il fait son Tour de France

Joe Bridge

CONSTRUCTEURS :
Compagnie Française
des
**AUTOMOBILES
DE PLACE**
2-Place Collange 2
LEVALLOIS-PERRET

Représentant à

Dessiné par JOE BRIDGE 52 Rue Taitbout PARIS

Visites d'ateliers**Hélène Jospé,
batik sur tissu**

Le 14 juin, les Amis étaient invités à découvrir le travail de Hélène Jospé, créatrice de tissus avec la technique du Batik sur des matières naturelles. Très bel atelier dans un magnifique cadre de verdure au bord de la Loire.

Un moment de partage intense sur le métier d'artiste textile et le collectif FU Fil Utile. Mais aussi découverte d'une grande artiste ayant exposé son travail à Paris, au Japon, et un peu partout en France.



Prochaine visite d'atelier d'artiste
**Sara Revil,
tressages haute couture**

Sara Revil va nous éblouir de la maîtrise qu'elle a acquise en tressage dans son atelier incroyable, unique en son genre, mêlant l'art et l'industrie.

Sara se définit ainsi :

« Ma passion pour l'industrie textile m'a amenée à rassembler en 2015, des métiers en bois à révolution lente, et à bâtir un atelier de tressage, au cœur de Saint-Chamond.

Mes recherches de création sont le fruit d'un travail confidentiel avec chacun de mes clients, vers la mise en œuvre d'un objet de passementerie de Haute-Nouveauté.

Au départ, ce sont les matières nobles, raffinées, précieuses, belles en elles-mêmes, qui s'offrent à tous les possibles.

Puis il y a cette relation particulière que j'entretiens à mes métiers. Je me fais guide pour chacun. Lire mes précieuses mécaniques, me consacrer à chaque réglage, nous permet ensemble de révéler les matières, de sublimer les entrelacs. »

Retenez la date : **samedi 7 octobre de 10h à 15h. Repas partagé sur place.** Une invitation réservée aux adhérents de l'association sera adressée prochainement par mail.

**Réservée
aux
adhérents**



L'invité des Amis

Jacques Plaine**« Sortir des librairies et aller vers des publics qui ne lisent pas. »**

• **Jacques Plaine, comment définiriez-vous votre activité actuelle ?**

Eh bien, je suis président d'une association qui compte 500 adhérents et qui n'a aucun permanent. Ce qui veut dire qu'il faut être présent, beaucoup, tous les jours, de 8h à midi et de 14h à 19h. Depuis que j'ai 70 ans, je ne travaille plus le samedi au bureau ! Mais sinon, j'y suis tous les jours.

• **Votre famille était une famille de libraires. Dans quelle mesure cela a-t-il impacté la suite de votre parcours ?**

Mon grand-père a créé la librairie, il est devenu aveugle, alors il a dit à mon père, qui était à l'école des Beaux-arts et qui voulait être professeur de dessin : « ou j'arrête la librairie, ou tu la reprends » mon père a donc pris la librairie. Je ne suis pas sûr que ce fût ce qu'il préférerait. Mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il aurait voulu faire du dessin.

• **Et vous avez suivi par passion ou par devoir familial ?**

Eh bien moi, je ne me suis jamais posé la question ! Je n'ai jamais envisagé que je ferais autre chose. Et puis je ne foutais rien à l'école ! En seconde, j'étais dernier en tout. Mon père reçoit le bulletin où il était noté : « *peut mieux faire ; peut mieux faire ; peut mieux faire ; peut mieux faire* » ; et en bas, l'avis du prof de gym : « *élève*

exceptionnellement dynamique, très volontaire ». Là, ça l'a rendu fou. Alors il m'a dit :

- Qu'est-ce que tu veux faire ?

- Libraire !

- Eh bien tu seras libraire quand t'auras le premier bac.

J'ai eu le premier bac avec mention ! là il s'est dit :

- Tu t'es foutu de notre gueule, tu vas passer le second bac !

Alors j'ai répondu :

- Non, tu m'avais promis le premier bac !

Et nous nous sommes disputés tout l'été.

bac, tu rentres à la librairie ! »

- Tu as dit ça Louis ?

- Ben oui...

- Eh bien, je ne peux plus rien pour toi !

Et c'est comme ça que je suis rentré dans la librairie. (Rires)

• **Pourriez-vous nous parler de l'activité de libraire ? Comment est-ce que vous pourriez la définir et quelles sont selon vous les missions d'un libraire ?**

Comment la définir ? J'ai fait quand même pas mal de trucs différents ; la chose importante que j'avais dans la tête était : comment faire entrer dans les librairies des gens qui ne lisent pas ? Mon idée, c'était que si on les intéresse à leur profession, ils viendront pour ça, et après ils iront vers la littérature. Donc avec mon père, on a créé à la librairie un rayon très important de livres techniques. On allait dans les municipalités où on faisait des expositions, à Saint-Chamond, à Rive-de-Gier, à Firminy ; et puis il y a eu un moment où ça ne suffisait pas.

Donc on s'est dit on va aller dans les entreprises. On a fait des expositions dans les entreprises, mais certaines nous disaient qu'elles n'avaient pas d'espace pour nous recevoir. Alors nous avons emprunté aux transports Rivière - c'était un copain de classe - un vieux 30 tonnes. Il nous mettait devant l'entreprise où il laissait



On avait un cousin qui était officier de Marine.

- On va le faire venir, et lui, il va trancher.

Il est venu et puis à la fin de la journée, où on avait parlé de tout sauf de ça, il m'a dit :

- Qu'est-ce qu'il t'a dit ton père ?

- Il m'a dit : « si tu as le premier

la remorque qu'on remplissait de rayonnages. Après on mettait les bouquins, parce qu'on ne pouvait pas se déplacer avec, sinon, ils se cassaient tous la figure! On avait un escalier; les gens montaient, visitaient et choisissaient les livres. Là, ça a plu, parce que c'était nouveau.

On ne pourrait plus faire ça maintenant! Pour le 30^e anniversaire de la Fête du livre, ils m'ont fait un hommage en m'offrant un gros bouquin qui raconte entre autres ma vie de libraire où ils montrent ça : les ouvriers qui rentrent dans le camion.

• ***Vous êtes allé chercher le public là où il était ?***

Exactement! Je suis toujours allé au-devant des gens. Pendant très longtemps, je suis allé régulièrement à la prison dont j'ai été président de l'association culturelle. On a fait beaucoup de choses avec des gens qui n'étaient pas préparés à la lecture. L'idée, c'était de sortir des librairies, de sortir des traditions, d'aller vers des publics qui ne lisent pas.

• ***Vous avez évoqué la fonction de président de la fédération des libraires, pourriez-vous revenir sur cette période ?***

J'ai été président deux fois : de 1970 à 1975 et de 1980 à 1985.

De 70 à 75, j'ai fait un truc important dont on ne parle pas. Hachette voulait s'associer avec Smith&Son pour créer en province une chaîne de librairies des éditions Hachette. Je m'y suis opposé, ils ne l'ont pas fait. À retardement, est-ce qu'il y aurait eu la FNAC s'il y avait eu cette chaîne? Je n'en sais rien, je ne sais pas. À l'époque tout le monde m'a encensé.

« **Le prix imposé du livre** »

En 1972, la FNAC s'est créée et les grandes surfaces faisaient des remises. On s'était dit que le prix imposé éviterait tout ça. J'avais écrit à Pompidou, qui m'avait fait répondre par son ministre des Finances – Giscard d'Estaing – que dans un pays libéral, on ne fait pas de prix imposé! Ça s'est arrêté comme ça. Le débat pour autant n'était pas clos. J'étais devenu l'homme à abattre de la FNAC. Lors de l'émission « Ouvrez les guillemets » de Bernard Pivot consacrée au problème du prix du livre avec le fondateur et patron de la FNAC André Essel, Essel est arrivé à l'émission très assuré, en annonçant qu'il allait faire 20% sur tous les prix du livre et en ajoutant que nous, les autres petits libraires, nous n'avions qu'à nous coucher. Je cherchais à l'énerver, et j'y suis parvenu puisqu'il me dit furieux :

- ***Monsieur Plaine, avec un nom comme ça vous pouvez voler très bas!***

À partir du moment où un type dans une émission s'énerve et perd son sang-froid, il a perdu. Nous avons gagné la bataille de l'opinion!

Alors à la Fédération, la solution qui a été adoptée ce fut la liberté des prix; c'est-à-dire qu'il n'y a plus de prix conseillé, et chacun fait son prix comme pour n'importe quelle marchandise. Pour les éditeurs c'était dramatique, puisqu'ils ne pouvaient plus avoir un prix pour la vente à l'étranger, etc., et dans les librairies c'était pareil. Bref, c'était le bazar partout. Il y avait des gens pour, des gens contre. Il y avait plus de gens contre que des gens pour, d'ailleurs.

Un jour de 1980, la fédération m'a demandé d'accepter de reprendre le flambeau pour négocier avec le

futur président de la République Giscard les décrets d'applications de la liberté des prix. J'ai donc été nommé président en 1980, mais ce fut Mitterrand qui a été élu. J'allais devoir négocier avec le candidat Mitterrand le prix imposé ce qui leur ferait gagner 80.000 voix! Cette mesure a été ajoutée aux cent mesures du programme commun de la gauche. C'est ainsi que j'ai signé le prix imposé avec Jack Lang! La vérité, c'est que le prix imposé fut davantage une mesure électoraliste qu'une mesure idéologique. On peut dire aujourd'hui que ce fut une bonne solution.

Après mon premier mandat de Président de la Fédération française des syndicats de libraires, en 1976, Yves Mourousi et Henri Flammarion sont venus à la Fédération pour dire qu'ils voulaient faire une fête du livre aux Tuileries après la fête du cirque et la Fête de l'Armée qu'ils organisaient. Les fêtes du livre n'existaient pas. Flammarion nous a dit que le Syndicat National de l'Édition ne pouvait pas la financer directement, mais qu'il nous aiderait pour la faire aux Tuileries. Le Président de la Fédération m'a dit :

- ***Écoute, Plaine, tu nous as emmerdés pendant 5 ans avec tes idées de toujours vouloir aller vers des clients nouveaux, vers des gens qui ne lisent pas, là tu ne peux pas nous le refuser. On te nomme commissaire général de la fête du livre.***

Et donc j'ai été commissaire général de la première fête du livre en France. On l'a faite quatre ans de suite. Au bout de ces 4 ans les éditeurs nous ont dit :

- ***Alors voilà : ce que vous faites c'est bien, mais Paris mérite mieux que ça. Donc vous continuez, mais on ne pourra plus vous aider. On va créer le Salon du livre.***

Mourousi a fait un article en disant qu'on avait été le poil à gratter du

salon et puis j'ai créé la fête du livre à Saint-Étienne, 5 ans après, en 1986.

• **Et pour la fête du livre de Saint-Étienne, comment ça s'est passé ?**

Après celle de Paris s'est créée celle de Nancy, puis celle de Brive. En 1983, j'ai rencontré Dubanchet qui était candidat à la mairie de Saint-Étienne. Je lui ai dit que s'il était élu maire, je ferais bien la fête du livre. Il m'a répondu d'accord. Il a été élu et avec Max Rivière, qui travaillait dans l'édition, nous avons créé la fête du livre en 1986.



Chapiteau de la première édition de la Fête du Livre à Saint-Étienne

Pendant 5 ans, nous avons vraiment travaillé tous les deux en frères. Et puis Max Rivière a pris un poste au Crédit Agricole. Je me suis retrouvé tout seul. Comme je venais de fermer ma librairie, le maire m'a alors proposé de m'embaucher comme vacataire à la mairie en tant que Commissaire général.

Puis au bout de 5 ans, j'avais dépassé 65 ans. Je ne pouvais plus être salarié de la ville. J'ai poursuivi comme bénévole jusqu'à mes 70 ans. Là, j'ai dit : « j'arrête ». Michel Thiollière, qui avait pris la suite de Dubanchet, avait

confié l'organisation de la fête du livre à une société d'événementiels qui organisait en France déjà d'autres fêtes du livre. Mais elle ne pouvait pas organiser tout ce qu'on faisait dans l'année autour de cette fête.

Alors Thiollière m'a incité à créer l'association « **Lire à Saint-Étienne** ».

• **Quelles sont les missions de cette association aujourd'hui ?**

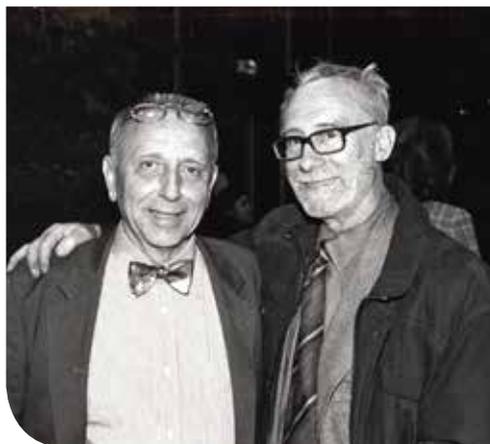
La mission de « Lire à Saint-Étienne » était donc de continuer à favoriser la lecture tout au long de l'année. Je suis toujours allé au-devant des gens. L'idée, c'était de sortir des librairies, de sortir des traditions, d'aller vers des publics qui ne lisent pas.

« La Fête du Livre, c'est fait par les gens qui lisent pour les gens qui ne lisent pas. »

Ainsi, on va dans les EHPAD.

On organise l'émission de radio sur RCF Saint-Étienne « **À plus d'un titre** » toutes les semaines à 17h, une émission publique de 40 min ce qui veut dire qu'on a un contact avec tous les adhérents qui le souhaitent toutes les semaines : rencontre et discussion avec l'auteur, suivies d'un petit pot et dîner pour ceux qui le veulent.

Puis on a eu l'idée avec André Borel, qui était président de la mission locale, de donner des cours à des jeunes étrangers qui nous



Piem, l'un des premiers parrains de la Fête du Livre

étaient envoyés. On donne des cours individuels pour répondre à leurs besoins : apprentissage de l'écriture, du français, aide pour préparer à passer le permis, que sais-je ? On a près de 50 professeurs qui interviennent tous les jours de la semaine.

On organise aussi, chaque année, avec les Services Académiques, « **la dictée des Orthofolies** » qui s'adresse aux collégiens. Il y a en général une trentaine de collèves sur l'ensemble du département qui fait les éliminatoires, et la finale a lieu chez notre partenaire, le Crédit Agricole.

Pendant la fête du livre, on fait 20 émissions littéraires de 20 minutes.

Il y a aussi le **prix Exbrayat** qui est organisé par l'association « Souvenir Exbrayat » présidée par Jean-Pierre Duhamel, qui est aussi membre de votre association des Amis du musée. On y travaille beaucoup.

Enfin, dès la première Fête du Livre, on avait créé une montée cycliste appelée « **la montée des soleils d'automne** » en souvenir du roman d'Exbrayat. Cette montée passe à Tarentaise et à Planfoy, les villages où vécut Charles Exbrayat. L'auteur Louis Nucera, passionné de cyclisme, venait

toujours à la fête du livre et faisait la montée dont il était le parrain ; quand il est mort, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose. On a proposé de faire un prix NUCERA qui récompense le meilleur livre de l'année sur le thème du cyclisme. Comme il était parisien, mais qu'il vivait à Nice, il est remis sur le podium de l'étape du Paris-Nice la plus proche de Saint-Étienne.

L'année dernière, il s'est passé quelque chose d'assez extraordinaire : le prix a été remis au coureur Guillaume Martin (voir encadré), qui courait ce jour-là avec l'équipe Cofidis sur Paris-Nice. C'est la première fois qu'un coureur cycliste reçoit un prix littéraire dans l'épreuve qu'il est en train de courir !

- **Comment, selon vous, le Musée d'art et d'industrie rentre dans cette idée-là d'aller vers les publics qui ne viennent pas spontanément au musée ?**

Avec Nadine Besse, pendant la Fête du Livre une année, nous

GUILLAUME MARTIN

Coureur cycliste au palmarès impressionnant, Guillaume Martin est titulaire d'un master en philosophie et a publié « *Socrate à vélo* » et « *La société du peloton, philosophie de l'individu dans le groupe* », ouvrage qui a obtenu le prix Louis Nucéra.



Didier Béoutis reçoit le prix Nucéra 2023 pour son livre «Guy Ignolin, champion cycliste des années soixante - de la Touraine à la Bretagne»

avons fait une soirée au musée ; nous avons fait visiter le musée à nos convives, visite suivie d'un diner dans les salles : ça avait été très compliqué, mais ce fut grandiose !

Et puis, très régulièrement, on y a fait nos émissions de radio. Maintenant, c'est une fois par mois, précédée d'un thé littéraire, rencontre de nos adhérents au cours de laquelle on échange sur nos lectures. Ces émissions au musée ont encore plus de sens lorsque l'auteur a écrit son livre en rapport avec le cyclisme, le ruban, ou l'arme. Il y en a toujours une ou deux par an. On l'a fait plusieurs fois avec des auteurs qui sont également Amis du musée, comme Jean-Paul Bourcier par exemple.

Enfin, nous tenons chaque année notre assemblée générale au musée.

- **Pour terminer, racontez-nous la période où vous étiez au tribunal de commerce en 1979 / 1980**

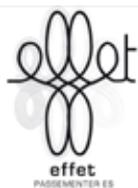
À l'époque, j'étais juge commissaire au tribunal de commerce et j'ai été chargé du dossier de la liquidation de Manufrance. Evidemment, j'étais l'homme à abattre. La CGT a tagué la vitrine de ma librairie : « **La SCOP vivra, Plaine crèvera** ».

Puis la CFDT m'avait envoyé une bombe dans un paquet envoyé au tribunal adressé à « Jacques Plaine ». Je l'ai ouvert : c'était une fausse bombe, c'était un fromage de Hollande rond peint en noir. Ils avaient envoyé le même paquet au préfet qui l'a fait ouvrir par un démineur. (Rires)

Autre anecdote importante pour le musée, Nadine Besse, l'ancienne conservatrice, souhaitait avoir un certain nombre de pièces de Mimard qui avaient un intérêt historique, mais pas forcément de la valeur marchande. Elle ne savait pas comment les récupérer. J'ai intercédé auprès du Tribunal de commerce pour qu'elle puisse récupérer tout ce qu'elle voulait et qui avait un intérêt patrimonial sans valeur marchande. Et l'exposition temporaire qu'elle a organisée sur Manufrance a été sans doute l'une des plus réussies.

Interview réalisé par Mathéo Larzat

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DU MUSÉE ET DE L'ASSOCIATION DES AMIS



les amis



du
**MUSÉE
D'ART et
D'INDUSTRIE**
de Saint-Étienne

Bulletin des amis du Musée d'art et d'industrie

2 pl. Louis Comte -42000 Saint-Étienne
aamai@wanadoo.fr

www.amis-musee-art-industrie.org

siret : 324 293 935 00015

Ont collaboré à ce numéro : Mathéo Larzat, Patrick Aufaure, Marie-Caroline Janand

Directeur de la publication : Nicolas Faure
Imprimerie Rizzi :

86 rue Crozet Boussingault
42013 Saint-Étienne - 04 77 80 85 85

Maquette et mise en page :

Katia Chételat

06 222 555 76 - www.studio109.com

Crédit photo : Gil Lebois, Amis du MAI,

Musée d'Art et d'Industrie

Dépôt légal à parution.

info Musée

2 pl. Louis Comte
42000 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 49 73 00

www.mai.saint-etienne.fr

Ouverture du mardi au dimanche
10 h - 18 h

Gratuit le premier dimanche du mois

Avec le soutien de

Saint-Étienne
Ville créative design



les
amis



du
**MUSÉE
D'ART et
D'INDUSTRIE**
de Saint-Étienne

Tissons les liens entre Art et Industrie



**REJOIGNEZ
LES AMIS DU MUSÉE**

aamai@wanadoo.fr
www.amis-musee-art-industrie.org

Avec le soutien de

Saint-Étienne
Ville créative design

